



# Vacances et loisirs accessibles à tous à découvrir lors des Journées Tourisme et Handicap Portes ouvertes, les 6 et 7 avril, partout en France

L'Association Tourisme et Handicaps sensibilise, tout au long de l'année, les professionnels du tourisme à l'importance de la mise en place d'un accueil adapté aux personnes en situation de handicap sur les lieux de vacances et de loisirs. Pour mettre en lumière les aménagements et actions déjà réalisés, les samedi 6 et dimanche 7 avril 2013, les professionnels du tourisme accueillent le grand public.

Ces deux journées de mobilisation et de communication sont organisés par l'Association Tourisme & Handicaps, en partenariat avec le Ministère de l'Artisanat, du commerce et du Tourisme, le Ministère de la Culture et de la Communication, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances, Rn2d – Réseau National des Destinations Départementales et Atout France.

A ce jour, 184 professionnels se sont d'ores et déjà engagés à réserver un accueil privilégié au grand public et principalement, aux personnes handicapées, qui représentent 10 % de la population.

Dans une ambiance ludique et conviviale, musées, hébergements, restaurants, centres de loisirs, offices de tourisme, châteaux, jardins botaniques, fermes pédagogiques... présenteront les installations et équipement mis en place pour répondre aux différents sortes de handicap : visuel, moteur, mental et auditif.

Animations, visites sensorielles, dégustations, offres promotionnelles (gratuité ou tarif réduit) pour les personnes en situation de handicap, randonnées, initiation à la langue des signes, visite guidée... rythmeront ces deux journées.

**Le détail des actions organisées dans chaque région est disponible sur demande  
ou sur le site [www.tourisme-handicaps.org](http://www.tourisme-handicaps.org)**

**Fermez les yeux, bouchez-vous les oreilles ou oubliez vos jambes...  
Que feriez-vous de vos vacances ?**

Seul moyen d'identification fiable, le **Label Tourisme & Handicap** a été créé à l'initiative du Secrétariat d'Etat du Tourisme en mai 2001.

Il apporte la garantie d'un accueil adapté et répond à la demande des personnes handicapées qui veulent pouvoir choisir leurs vacances, se cultiver, se distraire, partir seules, en famille ou entre amis, où elles le souhaitent, comme tout le monde et avec tout le monde. Aujourd'hui, plus de 5000 sites et hébergements sont labellisés.

<http://www.tourisme-handicaps.org/>



**Contact presse :**

AB3C – Annie Blin – Fabienne Frédal

34 rue de l'Arcade – 75008 Paris

Tel : 01 53 30 74 06

Mail : [annie@ab3c.com](mailto:annie@ab3c.com) - [fabienne@ab3c.com](mailto:fabienne@ab3c.com)